

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AMR 38/006/2006 (Public)  
Bulletin n° : 156  
ÉFAI  
22 juin 2006

**Embargo : 22 juin 2006 05h00 TU**

### **Jamaïque. Il faut qu'il y ait volonté politique de mettre fin à la violence contre les femmes et les jeunes filles**

Dans un nouveau rapport rendu public ce jeudi 22 juin, Amnesty International demande instamment aux autorités jamaïcaines d'accorder la priorité à la mise en application du plan d'action en 15 points, élaboré par des organisations de femmes de tout le pays, visant à combattre la discrimination et la violence sexuelle à l'égard des femmes et des adolescentes.

Ce plan d'action comporte un certain nombre de recommandations, telles que l'élaboration d'un programme d'enseignement public ayant pour objectif de prévenir les viols et autres violences sexuelles, le lancement d'une campagne nationale contre la discrimination et la violence sexuelle et la mise en place de centres d'accueil afin de fournir soutien et refuge aux victimes de violences sexuelles.

*« Seule une action décisive pourra mettre fin à la discrimination et à la violence sexuelle à l'égard des femmes en Jamaïque . La plupart des recommandations contenues dans le plan d'action ne demandent pas d'investissements importants, elles ne réclament que de la détermination et la volonté politique de les mettre en application »*, a déclaré Kerrie Howard, directrice adjointe du programme Amériques d'Amnesty International.

Selon les conclusions d'Amnesty International, la discrimination, courante à l'égard des femmes en Jamaïque, les expose à la violence sexuelle, leur faisant courir des risques sanitaires graves – notamment en termes d'exposition aux maladies sexuellement transmissibles telles que le VIH/sida.

Amnesty International a également constaté que les jeunes filles étaient particulièrement la cible de violences sexuelles sans que le gouvernement jamaïcain ne prenne de mesures réelles pour remédier à cet état de fait.

Selon une étude publiée par l'UNICEF, 70 p. cent des agressions sexuelles signalées pour la seule année 2004 concernaient des jeunes filles.

*« La discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles est tellement ancrée dans la société jamaïcaine que de nombreux Jamaïcains et responsables gouvernementaux ne considèrent pas qu'il s'agit d'un véritable problème, même si des centaines de femmes en meurent chaque année »*, a déclaré Kerrie Howard.

Dans une enquête menée en 2005, 66 p. cent des hommes et 49 p. cent des femmes interrogées étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle « *lorsque des femmes et des jeunes filles se font violer, ce sont elles qui l'ont cherché parfois.* » Dans le manuel d'avertissement distribué aux jurys par certains juges, on peut lire « *... l'expérience a montré que les femmes et les jeunes filles mentaient souvent...* ».

« *Les femmes jamaïcaines ne se sentent souvent pas en sécurité. Elles savent que chez elles, dans la rue ou même à l'école, elles risquent des coups, le viol, voire même la mort* », selon Kerrie Howard.

Les femmes se heurtent également à la discrimination et à de forts barrages lorsqu'elles décident de porter plainte pour violences sexuelles. L'unité en charge des enquêtes pour agressions sexuelles en Jamaïque estime que seuls 25 p. cent des cas de violences sexuelles sont signalés.

« *Je n'ai rien dit à personne pendant six mois, puis j'en ai parlé à mes parents. J'ai demandé à mon père de ne rien faire ; c'est une chose sur laquelle j'ai beaucoup insisté, je voulais que personne ne soit au courant, je savais que même à mon âge, les gens diraient que c'était de ma faute [et] je pensais que personne ne me croirait. Je me faisais des reproches à moi-même, je pensais que j'avais été bête et naïve* », a déclaré Mary (dont ce n'est pas le vrai prénom), violée à l'âge de treize ans.

« *Les femmes ont de bonnes raisons de penser que personne ne les croira – elles en ont des preuves tout autour d'elles, dans la société, au sein de leur communauté. Les membres des jurys, la police, les familles et parfois les femmes elles-mêmes pensent qu'elles sont en partie responsables de l'agression qu'elles ont subie* », selon Kerrie Howard.

Faire en sorte que ce type d'affaires arrive devant la justice est extrêmement difficile. L'un des problèmes est que témoins et victimes sont souvent menacés, parfois même tués. Enid Gordon avait quinze ans lorsqu'elle a été violée par deux hommes. Elle et sa famille ont déposé plainte contre les deux hommes qui ont été arrêtés, inculpés et remis en liberté sous caution. Le 12 octobre 2005, une semaine avant la date à laquelle elle devait témoigner contre les deux hommes devant le tribunal, Enid a été retrouvée morte à l'endroit où elle avait été violée un an auparavant. Elle avait été étranglée avec le foulard qu'elle portait, sur lequel figurait l'insigne de son école. On attend toujours les résultats de l'enquête.

Amnesty International lance également un appel en faveur de la réforme de certaines lois – en particulier la Loi relative aux crimes et aux délits contre les personnes, le projet de loi contre le harcèlement sexuel et la loi punissant l'inceste ; l'organisation demande aussi l'amélioration des techniques d'enquête et la mise en place d'une formation sensibilisant policiers et magistrats aux violences liées au genre dans les affaires de violences sexuelles à l'égard des femmes.

« *La société jamaïcaine toute entière paie le prix de la discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles. Le prix est élevé lorsqu'il s'agit de mères, de sœurs ou d'amies qui sont blessées, ou lorsque des maladies telles que le VIH/sida se répandent dans la population et que la pauvreté augmente. Mettre fin à la violence contre les femmes en Jamaïque n'est ni une tâche impossible ni une tâche coûteuse. Cela ne requiert que de la détermination et le respect des droits fondamentaux des femmes.* »

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>